KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Deloitte.

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La-Défense Cedex
France

GASCOGNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
GASCOGNE
Société Anonyme
68, rue de la Papeterie - 40200 Mimizan
Ce rapport contient 18 pages

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La-Défense Cedex
France

GASCOGNE
Société Anonyme

Siège social : 68, rue de la Papeterie - 40200 Mimizan
Capital social : €.60.800.130

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société GASCOGNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GASCOGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation et des avances en compte courant afin de prendre en compte les pertes de valeur de certaines filiales. Ces provisions sont évaluées tel que décrit dans les notes « II.5.4.2.3. Immobilisations financières » et « II.5.4.2.5. Créances » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour évaluer la valeur d'utilité des titres de participation et des avances en compte courant, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes « II.5.4.2.3. Immobilisations financières » et « II.5.4.2.5. Créances » de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations diffèreront, parfois de manière significative, des prévisions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 30 avril 2019

KPMG Audit IS

Eric Junières
Associé

Paris-La-Défense, le 30 avril 2019

Deloitte & Associés

Emmanuel Gadret
Associé

II.5. COMPTES ANNUELS 2018 DE LA SOCIETE MERE GASCOGNE SA

II.5.1. COMPTE DE RESULTAT

en milliers d'euros	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation	3.1	6 035	7 495
Prestations de services		5 240	5 057
Autres produits, reprises sur provisions et transfert de charges		795	2 438
Charges d'exploitation		(5 969)	(7 824)
Autres achats et charges externes		(2 141)	(4 273)
Impôts, taxes et versements assimilés		(133)	(216)
Salaires et traitements		(2 053)	(2 024)
Charges sociales		(1 015)	(910)
Dotations aux amortissements		(602)	(360)
Dotations aux provisions pour risques et charges		0	0
Autres charges		(24)	(41)
Résultat d'exploitation		66	(329)
Produits financiers		10 200	18 143
Dividendes		7 913	1 911
Produits financiers filiales		2 282	1 188
Autres produits financiers		0	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		4	15 044
Charges financières		(3 630)	(15 989)
Dotations financières aux provisions		(1 407)	(15 000)
Intérêts financiers et charges assimilées		(2 223)	(989)
Autres charges financières		0	(0)
Résultat financier	3.5	6 570	2 154
Résultat courant avant impôt		6 637	1 825
Produits exceptionnels		124	271
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	151
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		120	120
Charges exceptionnelles		(203)	(35)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(193)	(18)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		(0)	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		(10)	(16)
Résultat exceptionnel	3.6	(79)	236
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(7)	0
Impôts sur les bénéfices	**3.7**	0	0
Résultat net de l'exercice		**6 551**	**2 061**

II.5.2. BILAN ACTIF

en milliers d'euros		Exercice 2018			Exercice 2017
	Notes	Montants bruts	Amortissements et Provisions	Montants Nets	Montants Nets
Actifs immobilisés		**212 218**	**126 499**	**85 719**	**85 066**
Immobilisations incorporelles	2.1	**5 409**	**3 485**	**1 924**	**94**
Immobilisations corporelles	2.1	**4 674**	**2 731**	**1 943**	**2 015**
Terrains forestiers					
Autres terrains		1 206	121	1 085	1 094
Constructions		2 136	1 764	372	368
Autres immobilisations corporelles		1 331	846	486	553
Avances et acomptes					
Immobilisations financières	2.3	**202 135**	**120 283**	**81 852**	**82 957**
Participations		198 620	117 452	81 168	82 558
Créances rattachées à des participations					
Autres titres de participations		61		61	61
Prêts		58		58	58
Autres immobilisations financières		3 396	2 831	565	281
Actifs circulant		**108 467**	**713**	**107 755**	**100 086**
Stocks	2.4	**180**	**159**	**21**	**21**
Matières premières, approvisionnements		21		21	21
Marchandises		159	159	(0)	(0)
Créances	2.5	**101 795**	**554**	**101 241**	**81 343**
Avances et acomptes sur commandes		7		7	107
Clients et comptes rattachés		2 057		2 057	2 755
Autres créances		99 731	554	99 177	78 482
Trésorerie		**6 492**		**6 492**	**18 722**
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		6 492		6 492	18 722
Charges comptabilisées d'avance		**287**		**287**	**242**
Prime d'émission d'emprunt à étaler					
Ecart de conversion Actif		**6**		**6**	**4**
Charges à répartir		**951**		**951**	**1 189**
Total des actifs		**321 930**	**127 211**	**194 719**	**186 587**

II.5.3. BILAN PASSIF

en milliers d'euros	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Capitaux propres	2.6	**83 491**	**67 195**
Capital social		60 800	50 994
Prime d'émission		0	0
Réserve légale		3 350	3 247
Réserve facultative		964	964
Autres réserves		4 874	4 874
Report à nouveau		6 843	4 885
Résultat de l'exercice		6 551	2 061
Provisions règlementées		109	171
Autres fonds propres	2.7	**12 053**	**12 053**
Provisions pour risques et charges	2.8	**11**	**58**
Dettes		**99 164**	**107 283**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2.9	67 800	66 781
Emprunts et dettes financières divers	2.10	7 289	17 852
Dettes fournisseurs, comptes rattachés		1 291	865
Dettes sociales et fiscales		979	790
Autres dettes	2.11	21 805	20 995
Ecart de conversion Passif			
Total des passifs et capitaux propres		**194 719**	**186 588**

II.5.4. ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2018

II.5.4.1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

Les comptes annuels de Gascogne SA sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC n 2014-03 relatif au PCG), ainsi qu'aux règlements et avis ultérieurs applicables.
Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.
Seules sont exprimées les informations significatives.

II.5.4.2. NOTES SUR DES POSTES DU BILAN

II.5.4.2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES : VALEURS COMPTABLES BRUTES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

La société a opté pour la comptabilisation d'amortissements dérogatoires afin de neutraliser fiscalement l'impact de l'application du règlement CRC 2002-10 à compter du 1er janvier 2005. Au 31 décembre 2018, le montant des amortissements dérogatoires s'établit à 109 K€ après une reprise nette de l'exercice de 61 K€.

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Acquisitions	Cessions Diminutions	Exercice 2018
Immobilisations incorporelles	3 493	1 916	0	5 409
Terrains	1 206	0	0	1 206
Constructions	2 085	51	0	2 136
Autres immobilisations corporelles	1 176	155	0	1 331
Total	**7 961**	**2 122**	**0**	**10 083**

II.5.4.2.2. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Dotations	Cessions Diminutions	Exercice 2018
Immobilisations incorporelles	3 399	86	0	3 485
Terrains	112	9	0	121
Constructions	1 717	47	0	1 764
Autres immobilisations corporelles	623	223	0	846
Total	**5 852**	**365**	**0**	**6 216**

La société a retenu le mode d'amortissement linéaire.
Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Bâtiments d'habitation :	
- Murs	80 ans
- Toiture	25 ans
- Aménagement	15 ans
Bâtiments d'exploitation :	
- Murs	40 ans
- Toiture	25 ans
- Aménagement	15 ans
Matériel de transport	5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	5 à 10 ans

II.5.4.2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Participations

Les titres de participation figurent au bilan pour leur prix d'acquisition, hors frais (comptabilisés en charges) et sont dépréciés lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future : il s'agit d'une valeur dite d'utilité ou économique.

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Valeur brute au 31 décembre 2017	198 620	198 620
Acquisitions	0	0
Cessions	0	0
Valeur brute au 31 décembre 2018	**198 620**	**198 620**
Dépréciations au 31 décembre 2017	(116 063)	(116 063)
Dotations	(1 389)	(15 000)
Reprises	0	15 000
Dépréciations au 31 décembre 2018	(117 452)	(116 063)
Valeur nette au 31 décembre 2018	**81 168**	**82 558**

Les mouvements sur les dépréciations sont constitués d'une dotation de 1 389 K€ sur les titres de Gascogne Bois.

Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Actions propres	Autres titres	Prêts	Dépôts et cautionnements	Total
Valeur brute au 31 décembre 2017	2 979	61	58	121	3 219
Acquisitions	0	0	0	296	296
Cessions	0	0	0	0	0
Reclassement	0	0	0	0	0
Valeur brute au 31 décembre 2018	2 979	61	58	417	3 515
Dépréciations au 31 décembre 2017	(2 820)				(2 820)
Dotations	(11)				(11)
Reprises	0				0
Dépréciations au 31 décembre 2018	(2 831)	0	0	0	(2 831)
Valeur nette au 31 décembre 2018	**148**	**61**	**58**	**417**	**684**

Gascogne SA détient, au 31 décembre 2018, 40 206 de ses propres actions. A la date de clôture, le dernier cours coté est de 3,65€.
La provision pour dépréciation sur les titres Gascogne SA a été dotée à hauteur de 11 K€ et s'élève à 2 831 K€ au 31 décembre 2018 en prenant comme référence le cours moyen du mois de décembre 2018 soit 3,70 €.
Au 31 décembre 2018, la société dispose de réserves, autres que la réserve légale d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

II.5.4.2.4. STOCKS

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Stocks de bois sur pieds sur terrains forestiers	21	21
Marchandises	159	159
Valeur brute	180	180
Dépréciations des marchandises	(159)	(159)
Valeur nette	**21**	**21**

Les stocks de bois représentent les plantations forestières, dont les entrées sont valorisées au coût des frais de plantation ou d'acquisition des parcelles.
Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur comptable devient inférieure à la valeur de réalisation.

II.5.4.2.5. CREANCES

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Clients et comptes rattachés	2 057	2 755
Compte courant (intégration fiscale)	0	0
Compte courant (cash pooling)	89 241	68 698
Dépréciations des comptes courants	(554)	(554)
Etat, impôt sur les sociétés	10 030	10 188
Etat, TVA et autres	445	149
Autres créances	22	109
Total	**101 241**	**81 343**

Les commissions faisant suite au prêt de financement ayant eu lieu fin 2017 sont refacturées aux sociétés au prorata de leur dette et étalées sur 5 ans.

Les avances en compte-courant faites aux filiales et sous-filiales sont dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur nominale. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction d'une évaluation fondée sur les perspectives de rentabilité future (cash flows futurs) des filiales et sous-filiales.

II.5.4.2.6. CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2018, le capital est composé de 24 320 052 actions de nominal 2,50 euros. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Attis 2 a souscrit 2 769 230 actions à titre irréductible pour un montant de 6,9 M€ par compensation de créance avec une partie de l'avance en compte courant de 7,1 M€ consentie à Gascogne SA fin décembre 2017, le solde de l'augmentation de capital soit 2,9 M€ a été souscrit par les autres actionnaires.

La variation des capitaux propres se résume comme suit :

(en milliers d'euros)	2018	2017
Situation nette au 1er janvier	67 195	65 238
Augmentation du capital	9 806	0
Augmentation des autres capitaux propres-primes d'émission	0	0
Résultat net	6 551	2 061
Variation nette des provisions réglementées	(61)	(105)
Situation nette au 31 décembre	**83 491**	**67 195**

II.5.4.2.7. AUTRES FONDS PROPRES

Les ORAN (Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraire) ont été souscrites par des établissements bancaires qui ont converti ainsi une partie de leurs créances sur le Groupe dans le cadre de la restructuration financière achevée le 19 septembre 2014.
La date de maturité des ORAN a été fixée au 31 décembre 2023 : le Groupe peut choisir de les rembourser d'ici cette date mais si ce n'est pas le cas, elles seront automatiquement converties en actions.

II.5.4.2.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges ont diminué de 50 K€ suite à la reprise d'une provision pour litige avec un ancien salarié.
Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 11 K€ au 31 décembre 2018.

Elles incluent la provision pour les médailles du travail pour 6 K€ : les engagements actualisés en matière de médailles du travail sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,0 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,50%

II.5.4.2.9. TRESORERIE, EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.
Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Variation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

(en milliers d'euros)	
Solde au 1er janvier	**66 781**
Découverts	35
Tirage crédit d'investissement	7 000
Tirage crédit d'investissement BPIFrance	5 000
Remboursement emprunts	(11 016)
Variation des intérêts courus non échus	0
Solde au 31 décembre	**67 800**

Analyse par nature et par échéance

(en milliers d'euros)	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total
Emprunts	12 317	53 670	1 778	67 765
Découverts utilisés dans le cadre du cash-pooling	35			35
Total	**12 352**	**53 670**	**1 778**	**67 800**

II.5.4.2.10. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Comptes courants des filiales (avances de trésorerie)	0	2 563
Comptes courants des filiales (cash pooling)	0	0
Comptes courants des filiales (intégration fiscale)	7 289	8 229
Comptes courants des associés	0	7 060
Fonds communs de placement du personnel	0	0
Intérêts courus non échus	0	0
Solde au 31 décembre	**7 289**	**17 852**

La mise à zéro du compte courant des associés correspond à la conversion en capital de l'avance en compte courant faite par Attis 2 fin 2017 lors de l'augmentation de capital réalisée fin juillet 2018.

Variation des emprunts et dettes financières diverses

(en milliers d'euros)	
Solde au 1er janvier	**17 852**
Comptes courants des filiales	(2 563)
Comptes courants des filiales (intégration fiscale)	(940)
Comptes courants des associés	(7 060)
Emprunts Fonds communs de placements	(0)
Intérêts courus non échus	0
Solde au 31 décembre	**7 289**

II.5.4.2.11. AUTRES DETTES

Charges à payer

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Fournisseurs	547	372
Dettes fiscales et sociales	461	435
Total	**1 008**	**807**

Intégration fiscale

Le Groupe intégré fiscalement comprend les sociétés suivantes : Gascogne SA, Gascogne Bois, Palfrance, Gascogne Papier, Feutres Depland, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.

La charge d'IS est calculée dans les filiales comme en l'absence d'intégration : les filiales bénéficiaires remboursent à la société mère leur quote part d'IS : il n'y a pas d'imputation ou de remboursement pour les filiales déficitaires.
La société mère neutralise l'économie d'IS résultant de l'utilisation des déficits des filiales en constituant un compte d'attente au passif (notion d'économie de trésorerie pour la mère).

Dans le bilan l'intégration fiscale fait apparaître :
A l'actif, les créances de crédit d'impôt dues par l'Etat de 10 030 K€ (comprenant principalement les créances de Crédit d'Impôt Recherche et les créances de CICE).

Au passif, une dette correspondant au solde dû par la société mère à certaines filiales, soit 7 289 K€ en emprunts et dettes financières divers et à l'économie d'impôt d'intégration fiscale accumulée au 31 décembre 2018, soit 21 805 K€ en autres dettes.

II.5.4.2.12. SITUATION FISCALE LATENTE

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits ou des charges sont les suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice 2017		Variation		Exercice 2018	
Nature	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**	**Actif**	**Passif**
Décalages certains ou éventuels						
- Amortissements dérogatoires		(57)		20		(36)
- Charges non déductibles temporairement						
. Congés payés (ancien régime)	(11)		18		7	
. Autres	3		(6)		(3)	
Total	**(8)**	**(57)**	**12**	**20**	**4**	**(36)**

Le groupe fiscal dispose d'un déficit reportable de 84,7 M€ à fin 2018 et à 84,8 M€ à fin 2017.

II.5.4.2.13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principes de la comptabilité de couverture sont appliqués de façon obligatoire dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion et documentée. Les effets des instruments financiers utilisés par Gascogne SA pour couvrir et gérer ses risques de change, de taux et de « matières premières » sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert.

II.5.4.3. NOTES SUR DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

II.5.4.3.1. PRODUITS

Ils se composent essentiellement de prestations de services aux filiales, de produits financiers, de dividendes.
Les autres produits d'exploitation sont composés de production immobilisée en 2018 et de transfert de charges de refinancement en 2017.

II.5.4.3.2. EFFECTIF DE L'EXERCICE 2018

	Moyenne 2018	Clôture 2018
Cadres	25	26
Techniciens	3	3
Agents de maîtrise	1	1
Employés	2	2
Total	**31**	**32**

II.5.4.3.3. REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 751 K€.
Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2017 aux membres du Conseil d'administration se sont élevés à 32 K€.

II.5.4.3.4. INTERESSEMENT DU PERSONNEL ET PARTICIPATION

Un accord d'intéressement a été signé en juin 2017 pour la période 2017-2019.
Un accord de participation a été signé en juin 2018 pour la période 2018-2021.
Le CICE est comptabilisé en diminution des salaires.

II.5.4.3.5. RESULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Dividendes filiales	7 913	1 911
Reprises (Dotations) de provisions comptes courants filiales	0	0
Reprises (Dotations) de provisions de titres filiales et actions propres	(1 401)	44
Reprises (Dotations) de provisions de swap de taux	0	0
Reprises (Dotations) de provisions de pertes de change	(2)	0
Produits intérêts sur prêts aux filiales et autres	2 282	1 188
Gains (pertes) de change	0	0
Commissions lignes non utilisées	(507)	(16)
Intérêts sur emprunts	(1 653)	(816)
Intérêts bancaires	(1)	23
Charges intérêts sur prêts des filiales	(61)	(180)
Pertes sur créances en compte courant filiales	0	0
Total	**6 570**	**2 154**

II.5.4.3.6. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En 2018, le résultat exceptionnel s'élève à - 79 K€.

II.5.4.3.7. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES

La société n'a pas comptabilisé d'impôt sur les sociétés en 2018.

II.5.4.4. INFORMATIONS GENERALES

Informations sur les entreprises liées

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Immobilisations financières		
Participations	198 620	198 620
Créances et comptes rattachés		
Clients et comptes rattachés et créances diverses	2 057	2 755
Comptes courants (intégration fiscale)	0	0
Compte courants (cash pooling)	89 241	68 698
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	(191)	(78)
Comptes courants filiales (avances de trésorerie et cash pooling)	0	2 563
Comptes courants (intégration fiscale)	7 289	8 229
Associés - Comptes d'apport en société	0	7 060
Charges d'exploitation		
Autres services extérieurs	(204)	(36)
Chiffre d'affaires		
Prestations de services à l'égard des filiales	5 475	5 290
Autres refacturations		
Produits financiers		
Intérêts des comptes courants	2 282	1 188
Produits de dividendes	7 913	1 911
Charges financières		
Intérêts des comptes courants	61	180

II.5.4.5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

II.5.4.5.1. ENGAGEMENTS DONNES

Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière et de retraite.
L'entreprise applique les dispositions de la Convention Collective. A ce titre, les engagements y afférents ont été évalués en prenant comme base les rémunérations de l'entreprise et en les pondérant d'un coefficient tenant compte de l'ancienneté et de la durée probable de carrière jusqu'à l'âge légal de la retraite.

Les engagements actualisés sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées avec les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite :
  - Cadres : 64 à 67 ans
  - Non cadres : 62 à 65 ans
- Taux d'actualisation : 1,50%
- Taux d'augmentation des salaires : 2,50%

Au 31 décembre 2018, les engagements en matière d'indemnité de fin de carrière s'élèvent à 510 K€ et sont intégralement couverts par des versements capitalisés qui représentent une somme de 558 K€ à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, il existe, au 31 décembre 2018, des contrats de retraite à cotisations définies pour l'ensemble des cadres de Gascogne SA.

Autres engagements donnés

Dans le cadre des financements, les banques bénéficient d'un nantissement des titres des sociétés filiales de Gascogne SA : Gascogne Bois, Gascogne Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.

Dans le cadre du financement de ses filiales, Gascogne SA a émis une lettre de soutien auprès d'Aigis.

Dans le cadre du contrat d'achat d'électricité par Gascogne Papier au consortium Exeltium, Gascogne SA est caution solidaire de Gascogne Papier dans l'exécution de ses obligations de paiement pendant la durée du contrat.

II.5.4.5.2. ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

II.5.4.6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Honoraires au titre du contrôle légal des comptes	128	125
Honoraires au titre des services autres que la certification des comptes	60	0
Total	**188**	**125**

II.5.4.7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture

II.5.4.8. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS

Sociétés ou groupes de sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres Brute	Valeur comptable des titres Nette	Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	C.A.H.T. dernier exercice écoulé	Bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en 2018
A-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute excède 1% du capital de Gascogne SA									
1-Filiales détenues à plus de 50%									
- Gascogne Bois (Escource)	5 000	(9 300)	100	78 145	0	37 679	102 262	(7 214)	
- Gascogne Sacs (Mimizan)	29 030	3 736	100	20 941	20 941	8 765	81 582	(314)	
- Gascogne Papier (Mimizan)	5 000	26 667	100	67 595	28 288	34 161	132 317	9 259	
- Gascogne Flexible (Dax)	12 081	8 677	100	31 940	31 940	1 527	87 868	4 453	
2-Participations détenues entre 10% et 50%									
Néant									
B-Renseignements détaillés sur les participations dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de Gascogne SA									
1- Filiales françaises									
Néant									
2- Filiales étrangères									
Néant									
C-Renseignements globaux sur tous les titres									
1- Filiales françaises	51 111	29 780		198 620	81 168	82 132	404 029	6 184	0
2- Filiales étrangères	0	0		0	0	0	0	0	0
TOTAL	**51 111**	**29 780**		**198 620**	**81 168**	**82 132**	**404 029**	**6 184**	**0**